

PIECES A RAMENER POUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION AU LYCEE HYERES AGRICAMPUS

MARDI 5 JUILLET 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 les élèves de secondes NJPF, PH, VV et CAP 1^{ère} année	MERCREDI 6 JUILLET 2022 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 les élèves de secondes générales et seconde SAPAT
---	---

Entrée dans l'établissement par le portail N°1, 1630 chemin du soldat Macri, puis suivre le fléchage mis en place.
Attention, le jour de l'inscription l'élève devra obligatoirement être présent, pour signer les documents.

Pour la constitution du dossier d'inscription fournit et complété sur place :

- 1 photo d'identité avec nom, prénom et classe inscrits au dos
- Pour les élèves émancipés ou ceux dont les parents sont séparés, divorcés, décédés fournir les documents justifiant la situation
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'élève
- La photocopie du livret de famille
- 2 RIB
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire à venir
- L'exeat fournit par l'établissement d'origine
- La photocopie de la **page vaccinations** du carnet de santé
- La copie du Projet d'accompagnement Personnalisé (PAP) si votre enfant en a bénéficié au collège
- Pour les élèves concernés, la copie de la notification MDPH pour l'attribution d'une aide
- Le justificatif de recensement de la mairie pour les élèves de + de 16 ans

BOURSES :

- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de l'ensemble des membres du foyer (concubinage, pacs...)
- Attestation de paiement de la CAF
- 1 Rib

FINANCIER :

Pour les élèves **non boursiers** et **ne souhaitant pas opter pour le prélèvement automatique**, un chèque d'acompte sur la facture du 1^{er} trimestre est exigible à l'inscription.

Interne	Demi-pensionnaire
200,00 euros	100,00 euros

TOUT DOSSIER INCOMPLET LE JOUR DES INSCRIPTIONS SERA REFUSE